

Ecole élémentaire de Saint Amand Longpré
Procès verbal du conseil d'école du mardi 18 octobre 2022

Présents : Mmes Delpech, Faguet, Pichet, Ma, Bourgeois, Benali, Clément (enseignantes), Redouin (directrice), Labbé (membre du RASED) Mmes Berthier, Daubignard, Fisson, Gosseume, Busson, Leroux, Carvalho, Renard (parents d'élèves), Mme Martin (représentante du SIVOS),

Excusées : Mmes Fortin (IEN), Gomis (enseignante), Bellande, Lecoinque (parents d'élèves), M. Beaudoux (Psychologue de l'Education Nationale), Mme Dubois (DDEN),

Ordre du jour

- I- Présentation des membres du Conseil d'école
- II- Le règlement intérieur du conseil d'Ecole
- III- Fonctionnement de l'école
- IV – le point sur les projets
- V- Questions diverses.

I Présentation des membres du conseil d'école

Tour de table

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre dernier. La participation à ces élections est de 53% (117 votants sur 221 inscrits, plus que l'année dernière)

Ont été élus 6 titulaires : Mmes Daubignard, Lecoinque, Berthier, Busson, Gosseume et Leroux, Et 4 suppléants Mmes Bellande, Carvalho, Fisson, Renard

II Règlement intérieur du conseil d'école

Tous les membres du Conseil d'école ont pu prendre connaissance du règlement intérieur dans lequel sont précisés le fonctionnement et le rôle du conseil d'école (document joint).

3 conseils d'école dans l'année scolaire : un dans les 15 jours qui suivent les élections, un en mars et un en juin. Il peut aussi être réuni dans des cas exceptionnels.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les enseignants, les représentants de parents d'élèves, le président du SIVOS, le DDEN et l'IEN (rarement présent).

Le conseil d'école donne son avis sur les questions de vie scolaire mais également les temps périscolaires (cantine, garderie...). Il vote le règlement intérieur de l'école.

La directrice souhaiterait que les questions diverses lui parviennent quelques jours avant la séance pour qu'elle puisse les étudier avec ses collègues et transmettre au SIVOS celles le concernant. Si ce n'est pas le cas possibilité de les traiter au prochain conseil d'école.

Chacun peut s'exprimer en demandant la parole.

Les suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école. Par contre, ils ne peuvent pas voter sauf dans le cas où ils remplacent un membre titulaire absent.

La durée est d'environ 2 heures.

Un membre de l'assemblée est le secrétaire de séance désigné au début du conseil. Mais c'est la directrice qui réalise le compte-rendu de la réunion. Celui-ci sera affiché à l'école, transmis au SIVOS, à l'IEN, aux représentants de parents et aux parents qui en font la demande. Il sera mis sur le site de l'école.

III Fonctionnement de l'école

- Règlement intérieur et Charte de la laïcité

Le règlement intérieur ne prend pas en compte la situation sanitaire. Il dépend du règlement intérieur départemental.

Le règlement intérieur

Vote - contre 0
- Abstention 0
- Pour : 18

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Pas de modification apportée cette année sur le règlement intérieur

L'équipe enseignante remarque que les retards sont de plus en plus nombreux, les parents ne respectent pas le sens interdit de l'impasse (de plus en plus de voitures circulent autour du rond-point) ce qui peut engendrer des problèmes de sécurité.

Elle insiste également sur le fait de marquer les vêtements au nom de l'enfant, trop de vêtements sont apportés aux différentes associations car laissés par leur propriétaire.

Une mise en garde pour les cartes Pokémon, elles font l'objet de vols, de disputes.

La charte de la laïcité à l'école a pour but de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et de transmettre les valeurs de la République ainsi que ses symboles. Elle a été élaborée suite à la loi d'orientation pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013.

Même si elle est difficilement accessible, c'est à l'école que l'enfant va découvrir les règles de vivre ensemble et on retrouve dans cette charte plusieurs notions citoyennes qui sont au cœur des apprentissages de l'école.

La directrice rappelle que cette charte est affichée dans les classes. Les drapeaux tricolore et européen et la devise de la République doivent être apposés sur la façade de l'école ce qui n'est pas le cas+ la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen affichée côté élémentaire.

Dans certaines classes ont déjà eu lieu ou auront lieu les élections des délégués élèves et la première réunion des délégués aura lieu le vendredi 18 novembre. Les élèves ont fait remarquer que leurs demandes ne sont pas concrétisées. L'équipe enseignante doit s'engager à faire mieux !

Les enseignants en ont profité pour évoquer l'hommage à Samuel Paty qui était souhaité par le Ministre (seulement en cycle 3, choix pédagogique). Dans les classes concernées, les enseignants ont rappelé auprès des enfants les valeurs de la République dont la laïcité et ont laissé les enfants s'exprimer (souvenirs d'une certaine cruauté).

Un travail en EMC va se poursuivre sur les valeurs de la République, la liberté d'expression.

Est également annexée à ce règlement la charte des Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication.

Le règlement intérieur, la charte de la laïcité et la Charte des Technologies seront mis sur le site de l'école et un petit coupon mis dans les cahiers de liaison sera à remplir et signer par les parents.

Sera précisé sur le bas du coupon « règlement intérieur » : Si vous souhaitez recevoir le règlement intérieur (ces documents) en version papier, vous pourrez l'obtenir en le demandant par écrit sur le cahier de liaison.

➤ Sécurité à l'école

Informations sur les plans de prévention et de mise en sécurité : Un exercice d'alerte incendie a été exécuté le 3 octobre. Il s'est déroulé conformément aux consignes données. Le bâtiment a été entièrement évacué en moins de 4 minutes. Exercice important puisqu'il a permis de mettre en évidence un problème : l'exercice était prévu le vendredi 30 septembre et on s'est aperçu qu'aucune alarme ne fonctionnait.

Plusieurs autres exercices auront lieu au cours de l'année : incendie, PPMS-AI intrusion ou autre PPMS risques majeurs.

La situation sanitaire liée au Covid s'était améliorée mais rappelons quelques éléments essentiels :

- les élèves ne se rendent pas à l'école en cas de symptômes, fièvre ou cas contact avérés. Les personnels appliquent les mêmes règles.
- port du masque recommandé mais non obligatoire pour les cas contacts.

➤ Bilan de la rentrée

Répartition par niveau 2022-2023	Répartition par classe 2022-2023	Répartition par regroupement 2022-2023
CYCLE II 65 (73 EN 2021-2022)		ULIS 5
CP 19 (20 après les vacances)	CP 19	
CE1 22	CE1 22	
CE2 24 dont 1 ulis	CE2 18	
CYCLE III 65 (83 EN 2021-2022)	CE2/CM1-6/17 23	
CM1 29 dont 3 ulis	CM1/CM2-12/12 24	
CM2 36 dont 1 ulis	CM2 24	
Total 130 (156 en 2021-2022)	Total 130	

Organisation pédagogique : 6 classes + un dispositif

A ce jour, on prévoit un effectif de 120 élèves pour la rentrée 2023.
Nouvelle fermeture de classe ?

Réseau d'aide (RASED)

Le RASED est constitué de

- M Beaudoux, psychologue scolaire, il apporte son expertise au sein de l'équipe enseignante de l'école. Il contribue à l'observation des élèves identifiés par l'enseignant de la classe, à l'analyse de leurs compétences et des difficultés qu'ils rencontrent et à la définition des aides nécessaires. Il aide au repérage des élèves en situation de handicap et à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation. Il contribue à une relation positive avec les parents pour faciliter la réussite scolaire et les demandes d'orientations (bilan psychologique nécessaire)
- Mme Labbé, maître E, intervient pour des remédiations pédagogiques auprès des élèves sur des objectifs bien définis en accord avec l'enseignant de la classe. Elle participe à la liaison Grande Section-CP en proposant des séances avec les élèves, des échanges avec les CP afin de faciliter le passage à « la grande école » et d'atténuer les angoisses et les inquiétudes.

Le réseau est toujours incomplet en l'absence d'un maître G (maitre spécialisé en charge des aides à dominante rééducative - de type psychomotricité).

Les membres du RASED interviennent sur un secteur très large couvrant 14 écoles de Authon à Fossé à la demande des enseignants ou des parents. Les familles peuvent joindre la psychologue scolaire en cas de problème relevant de ses compétences.

Evaluations nationales CP/CE1 : Elles ont lieu vers le 20 septembre pour les 2 niveaux.

En CP, les résultats sont relativement bons, mais attestent des difficultés pour 6 élèves en français et en mathématiques

En CE1, 4 élèves sont des élèves à besoin et 11 sont fragiles. Les points faibles sont surtout en mathématiques (calcul mental et résolution de problèmes).

En français, les difficultés sont plus importantes en encodage et en compréhension de lecture (texte lu par l'élève)

Notons que ces évaluations arrivent tôt et qu'après deux mois de vacances sans lire (pour certains), il est difficile de remobiliser ses connaissances.

Un travail régulier de lecture est indispensable pour aborder la rentrée en CE1 sereinement.

➤ Fonctionnement et état financier de l'année n-1

USEP : Bilan financier à ce jour : à ce jour 5567€ ; au mois de novembre, environ 4 000 €, suite au paiement de licences USEP (environ 1500€). L'USEP propose des activités sportives, des rencontres, des mallettes pédagogiques. Cette année, toutes les classes participent.

Cette année, deux classes auront un gros projet USEP : les classes Savoir rouler à vélo (coût de 2000€)

Coopérative scolaire : A la clôture des comptes, le 30 septembre, le solde était de 20 000 €.

Remerciement à l'Association Les enfants en fête pour leur don de 1500€ (achat de jeux pour la récréation). Les membres de l'Association se proposent de venir pour sensibiliser les élèves au respect des jeux pour les récréations achetés grâce à ce don (lundi 7 novembre à 13h20 ou 15h). Des jeux avaient été mis à disposition en ce début d'année scolaire mais très rapidement, ils ont été abîmés et les enfants ne les rangeaient pas.

Des règles strictes seront mises en place pour l'utilisation de ces jeux avec un règlement à signer par les enfants.

Les enfants demandent également une autre table pour les moments de récréation : un futur achat ? voir également avec le lycée Ampère

+ un tableau à craie (peut-être récupérer un tableau dans l'ancienne école, voir avec les employés communaux où le mettre

IV Projets de classe/USEP

Le sport est mis à l'honneur à l'occasion des JO 2024.

Différents cycles sportifs avec intervenants seront menés (Basket, Badminton, football, Sport santé...). Tout se met en place lentement, des contacts ont été pris avec différents clubs. Plusieurs classes se sont inscrites afin de participer aux différentes animations USEP (CP, CE1 CE2, CE2/CM1, CM2, CM1/CM2)

Notons cette année la disparition de l'activité musique avec Virginie Lunais Robin puisque l'association de musique de Lancé ne prend plus en charge ses interventions à l'école. Cet éveil musical était adapté aux enfants, les projets de spectacle étaient bien montés.

L'équipe enseignante réfléchit à un nouveau projet musical avec Mme Lunais-Robin dont toutes les classes pourraient en bénéficier.

CP (thème de l'année : les couleurs)

- Inscription au salon des sciences vendômois (avec des visios, des animations et une rencontre au lycée d'Areines en fin d'année)
- Intervention de VRS (Vers un réseau de soins) sur la prévention, la coopération, les émotions, ...

CE1 (thème de l'année : les 4 éléments)

- intervention de Perche Nature le 10/11 pour une animation sur « A quoi sert la forêt, » son rôle dans l'écosystème
- visite de la caserne de pompier (en lien avec le thème du feu). Date précise à définir (novembre ou décembre)

- inscription de la classe au Salon des Sciences du Vendômois : il s'agira de participer à des visios, des ateliers d'astronomie, de proposer un projet scientifique et de le présenter au lycée d'Areines en fin d'année (avec la classe des cp, CE2-CM1 et des cm2)

Projet sport à venir :

- cycle basket du 18/11 aux vacances de Noël
- cycle badminton du 17/03 au 12/05/23
- rencontre usep : basket (janvier), sport santé (mars), foot (juin)
- la class'usep savoir rouler à vélo sur 3 jours : 30/05 + 01/06 + 02/06/23 . Les enfants apprendront à identifier les éléments de sécurité du vélo, à rouler droit, en slalom, savoir ralentir, freiner... en vue de savoir rouler sur la route au cycle 3.

CE2 (thème de l'année : Sont-ils vraiment si méchants ?)

- Bd boum (thème des pirates et des cartes maritimes), intervention art plastique en novembre
- Prix Chronos (lecture) avec l'EHPAD : étude de 4 albums liés à la relation intergénérationnelle
- Projet VRS période 4, maison de la magie à Blois

CE2-CM1

- USEP
- BD Boum
- Salon des sciences

CM1/CM2

- Cycle de Tennis de Table du 23/09 au 25/11 (7 séances) avec un intervenant du Comité du Tennis de Table de Blois (gratuit).
- Visite de la Boucherie-Charcuterie-Traiteur de Saint Amand Longpré dans le cadre de la semaine du goût, thème étudié : le food art (gratuit).
- Intervention BD Boum prévue en classe avec la présence de la dessinatrice Mélanie Curdy le 08/11 : dessins de monstres marins, trésors,.. sur des cartes maritimes à l'ancienne (gratuit).
- Intervention en classe de l'association Perche Nature prévue le 10/11 sur le thème du recyclage puis visite le 17/11 de l'usine VALCANTE à Blois : centre de tri et incinération des déchets (gratuit).
- Les petits Champions de la lecture (lecture à voix haute, éloquence)

CM2

- Maison de la BD / intervention d'un illustrateur en classe
- Correspondance scolaire avec une classe de CM2 (Meslay / Loir et cher) - Rencontre au Château de Cheverny car projet commun autour des albums de Tintin et de la Bande Dessinée
- Salon des sciences du Vendômois
- USEP
- Projets avec le collège / Liaison CM2 6ème / Français, Maths et langues vivantes
- Classe découverte dans les Alpes / "Sport et Nature" avec Mme bourgeois en juin 2023
- A confirmer / Les petits champions de la lecture + projet autour de l'eau et de la protection des océans
- Cross du collège vendredi 21 octobre

+Natation / encore très incertain car pas de transport pour le moment

ULIS

Projet autour des jeux de société : être capable de jouer, respecter les règles, découvrir différents types de jeux de société

→ à la fin de l'année réaliser un jeu de société et le présenter aux élèves de l'école et à la boutique vendômoise Tonton Renard (un vendredi matin jour de marché !)

+ décroisement avec 2 élèves de CP et 1 de CE2

Remercions les parents pour leur participation à la journée du goût, appréciée par tous les enfants.

1 service civique a été recrutée sur les 2 écoles et interviendra dès que leurs contrats seront signés (au plus tôt le 1^{er} décembre). Ses missions seront d'assister la mise en place d'ateliers directement dans les classes ou lors des récréations, ainsi que pour la mise en œuvre des activités en salle informatique.

V Questions diverses

- le problème de chaleur qui perdure

Des stores ont été installés, le SIVOS est conscient du problème mais il n'y a pas beaucoup de solutions (films professionnels pour les bâtiments, végétaliser les murs ?)

Une des solutions serait peut-être de faire fonctionner le double-flux la nuit et l'arrêter le jour.

- l'état des vitres à l'étage

Une demande de devis va être faite auprès d'un parent d'élève de l'école maternelle

- l'avancée sur projet agrandissement de la cour, en proposant solution qui pourrait repousser la cour, en intégrant le rond-point des bus qui ne sert finalement que pour le matin et le soir.

Le SIVOS trouve cette idée intéressante mais des travaux seront à prévoir si le projet est adopté

- Le problème des repas servis le midi (quantités limitées, absence du pain..) et du goûter à la garderie (également quantités limitées)

- Une étude de grammage a été faite
 - Pendant le déjeuner, le personnel constate que les enfants ne mangent pas tout ce qui est proposé et des quantités suffisantes pour le deuxième service doivent être gardées
 - En ce qui concerne le goûter, les parents font remarquer que le problème se généralise et que beaucoup d'enfants se plaignent d'un goûter trop peu copieux.
 - Il est proposé de prévoir une réunion avec les RPE, le SIVOS et le personnel de la cantine et de la garderie
- Il y a un manque de sécurité au niveau de la sortie du cimetière. Mme Redouin a appelé la gendarmerie et le SIVOS a également l'intention de le faire.

Derniers points

- La lumière dans le couloir pour accéder à l'école
- Revoir les sonneries qui sont dérégées
- Le projet cantine ajourné (problème de budget au niveau des Territoires Vendômois)

Fin du conseil d'école à 20h20

MAGALI REDOUIN

